Accusé de réception en préfecture 087-248719353-20250911-B024-2025-DE Date de télétransmission : 17/09/2025 Date de réception préfecture : 17/09/2025



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze septembre à 18 heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE, Président.

Date de convocation du bureau communautaire : 1er septembre 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
17	16	1	17	17	0

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

<u>Membres présents</u>: BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, DUMOND SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, GORGE Christine, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe.

Membre ayant donné pouvoir : BAUDEMONT Dominique à BOSDEVIGIE Jean-Pierre

Membres excusés :

Secrétaire de séance : M. SIMON Philippe

B024-2025: Autorisation de signature d'un devis pour la halle des sports

Par délibération en date du 17 juillet 2025, le Conseil communautaire validait le scénario retenu de l'étude de programmation et autorisait M. le Président à lancer les procédures de consultation pour la phase de conception.

Dans ce cadre, il s'agit de valider la signature d'un devis pour l'assistance à maitrise d'ouvrage qui aura pour but :

Accusé de réception en préfecture 087-248719353-20250911-B024-2025-DE Date de télétransmission : 17/09/2025 Date de réception préfecture : 17/09/2025

- D'assister la CCPV dans la sélection du maître d'œuvre en s'assurant des compétences de l'équipe et de l'adéquation des offres avec le projet
- D'analyser les offres des candidats, de répondre aux questions techniques,
- De réaliser la rédaction du rapport d'analyse finalisé
- D'assurer le suivi de conception DIAG APS et APD

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé :

D'autoriser le Président à signer le devis de la société VITAM pour un montant HT de 16 690
€

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, soit 17 voix Pour, décide D'autoriser le Président à signer le devis de la société VITAM pour un montant HT de 16 690 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus Au registre sont les signatures des membres présents.

> Pour extrait conforme. Eymoutiers, le 15 septembre 2025

Communauté de Communes des Portes de Vassivière 5,4 Réédid 4 at Liberté Jean-Pignes PARTMI FIERS

Acte rendu exécutoire le : 17 SEP. 2025

Publié le : 17 SEP. 2025